

DRTO(2022)9

14^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage

Rapport d'examen à mi-parcours sur la mise en œuvre du Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)

Strasbourg, 11-12 octobre 2022 / Réunion hybride

RAPPORT

établi par Marina Csikós, Rapporteure générale

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Résumé | 2 |
| Introduction | 2 |
| Recommandations..... | 3 |
| Groupes de Roms et de Gens du voyage confrontés à des discriminations croisées, tels que les jeunes, les femmes et les personnes LGBTI..... | 3 |
| Soutenir la participation démocratique des Roms et des Gens du voyage et renforcer la confiance et la responsabilisation des citoyens | 5 |
| Soutenir l'accès des Roms et des Gens du voyage à une éducation et à une formation inclusives et de qualité | 6 |
| Conclusions..... | 7 |
| Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) | 7 |
| Progrès sur les questions transversales – Discrimination multiple et intersectionnalité dans la mise en œuvre..... | 8 |
| Lutter contre l'antitsiganisme et la discrimination et favoriser une égalité réelle et effective | 9 |
| Soutenir la participation démocratique des Roms et des Gens du voyage et renforcer la confiance et la responsabilisation des citoyens | 11 |
| Promotion de l'accès des Roms et des Gens du voyage à une éducation et à une formation inclusives et de qualité | 11 |

Résumé

La 14^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage a porté sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du [Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage \(2020-2025\)](#) et a été l'occasion pour la société civile des Roms et des Gens du voyage de partager leurs commentaires à ce sujet. D'une manière générale, l'égalité de traitement par les fonctionnaires et les prestataires de soins de santé pourrait encore être améliorée, car la pandémie de covid-19 a accentué les effets négatifs du racisme envers les Roms et les Gens du voyage.

En ce qui concerne les questions transversales et les différents groupes marginalisés au sein des communautés rom et des Gens du voyage, les participants ont souligné la nécessité de s'attaquer à la santé mentale des groupes plus exposés aux traumatismes, tels que les LGBTI et les réfugiées roms. Plusieurs membres de la société civile ont également fait valoir la possibilité de prêter davantage attention aux expériences et aux besoins des femmes et des groupes LGBTI roms dans le Plan d'action stratégique.

En ce qui concerne la lutte contre l'antitsiganisme, il a été conclu que même si de nombreux progrès ont été réalisés, les responsables politiques et les autorités nationales, régionales et locales n'ont toujours pas conscience de ce que représentent réellement l'antitsiganisme et les discours de haine. **Il a été recommandé d'harmoniser la définition et la sanction légale de l'antitsiganisme et du discours de haine dans l'ensemble des États membres.** L'Espagne et la Roumanie ont adopté une législation relative à la lutte contre l'antitsiganisme et, même si cette évolution est positive, les lois en vigueur devraient faire l'objet d'un débat critique, les lacunes potentielles devraient être recensées et l'application de la loi devrait être renforcée.

La société civile des Roms et des Gens du voyage a repris l'idée selon laquelle la promotion des arts et de la culture roms est un facteur essentiel dans la lutte contre l'antitsiganisme. Les communautés roms ne cessent d'exprimer la nécessité de créer des espaces où promouvoir leurs traditions et leur culture et organiser diverses manifestations artistiques. Étant donné que l'histoire et la culture des Roms et des Gens du voyage ne font pas toujours partie des programmes scolaires nationaux (ou si elles en font partie, sont parfois mal représentées), la société civile des Roms et des Gens du voyage insiste pour que l'histoire, les arts et la culture des Roms et des Gens du voyage y figurent, sur la base de la dignité, de la diversité et de l'autoreprésentation.

Parmi les observations et les demandes formulées par la société civile des Roms et des Gens du voyage, citons le fait que les programmes ROMACT et ROMACTED sont très appréciés et qu'ils devraient être exécutés dans un plus grand nombre de pays. Leur mise en œuvre serait pertinente dans d'autres pays (notamment en Grèce où les Roms et les Gens du voyage ont l'intention de demander la mise en place du programme ROMACT), car les autorités locales ont parfois du mal à intégrer les Roms. Les participants ont aussi souhaité savoir comment et à qui faire part de leur intérêt pour participer à ces programmes.

Introduction

La 14^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage a porté sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025).

Ses conclusions et recommandations visent à contribuer à l'amélioration de mise en œuvre du Plan d'action stratégique et à maintenir une coopération efficace entre le Conseil de l'Europe et la société civile des Roms et des Gens du voyage.

Le Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage 2020-2025 a pour objet de combattre l'antitsiganisme et la discrimination et de favoriser l'égalité. Il cherche en outre à encourager la participation démocratique, à renforcer la confiance et la responsabilisation des citoyens et à faciliter l'accès à une éducation et à une formation de qualité pour tous. Ce document-cadre entend porter plus loin les avancées obtenues à la suite de la mise en œuvre du Plan d'action thématique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019), qui avait pour objectif de combattre les préjugés, la discrimination et les infractions à l'encontre des Roms et des Gens du voyage

(l'« antitsiganisme ») en présentant des modèles novateurs de solutions au niveau local et de politiques d'intégration. De plus, les besoins croisés de groupes spécifiques de Roms et de Gens du voyage confrontés à des situations particulières de vulnérabilité et/ou victimes de discriminations multiples ont été pris en compte de manière transversale dans toutes les actions menées dans le cadre de ce plan.

Recommandations

Groupes de Roms et de Gens du voyage confrontés à des discriminations croisées, tels que les jeunes, les femmes et les personnes LGBTI

Recommandations adressées au Conseil de l'Europe

- collaborer avec les plateformes d'experts existantes sur les questions relatives aux LGBTI roms telles que la [plateforme internationale LGBTIQ-Roms](#) ;
- intégrer les besoins et les difficultés des jeunes, des femmes et des personnes LGBTI roms et de ceux de la communauté des Gens du voyage, tout en gardant à l'esprit les spécificités de ces groupes ;
- veiller à ce que les futures recommandations du Comité des Ministres aux États membres concernant les groupes de Roms et les groupes de Gens du voyage confrontés à des discriminations croisées (par exemple, le projet de recommandation sur l'égalité des femmes et des filles issues des communautés roms et des Gens du voyage) comprennent une feuille de route sur leurs modalités de mise en œuvre par les États membres et un plan sur la manière dont le Conseil de l'Europe peut appuyer cette mise en œuvre ;
- assurer la pérennité des activités ciblant ces groupes et apporter un soutien adapté ;
- rendre les projets du Conseil de l'Europe suffisamment souples pour que les modèles puissent être développés, adaptés et transposés dans les États membres après la période de mise en œuvre ;
- nouer des relations avec les collectifs d'experts roms spécialisés dans les questions de genre, tels que le Collectif féministe d'experts roms spécialisé dans les questions de genre, à des fins de consultation et de coopération ;
- mentionner spécifiquement les jeunes, les femmes et les personnes LGBTI roms et ceux de la communauté des Gens du voyage dans tous les documents stratégiques ;
- encourager et engager des discussions avec l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et d'autres organismes de collecte de données afin de mettre à jour les données sur la situation des jeunes, des femmes et des personnes LGBTI roms et de ceux de la communauté des Gens du voyage ;
- soutenir les initiatives offrant des espaces sûrs aux groupes victimes de discriminations croisées au sein des communautés roms ;
- assurer une formation ciblée sur la collecte de fonds et l'élaboration de propositions de projets pour les organisations travaillant avec des jeunes, des femmes et des personnes LGBTI roms et ceux de la communauté des Gens du voyage ;
- lancer des plans d'action conjoints avec la Division de l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe et avec l'Unité orientation sexuelle et identité de genre.

Recommandations adressées aux États membres du Conseil de l'Europe

- intégrer les besoins et les difficultés des jeunes, des femmes et des personnes LGBTI roms et de ceux de la communauté des Gens du voyage, tout en gardant à l'esprit les spécificités de ces groupes ;
- nouer des relations avec les collectifs d'experts roms spécialisés dans les questions de genre, tels que le Collectif féministe d'experts roms spécialisé dans les questions de genre, à des fins de consultation et de coopération ;
- veiller à ce que toutes les initiatives fassent l'objet d'une approche mixte et coordonnée aux niveaux national et communautaire ;

- veiller à ce que les groupes vulnérables puissent participer effectivement aux processus de prise de décisions, notamment en élargissant la portée des programmes conjoints de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, tels que les programmes ROMACT, ROMACTED et INSCHOOL ou les initiatives du Conseil de l'Europe comme les écoles politiques roms.

Recommandations adressées aux organisations de la société civile

- collaborer avec les plateformes d'experts existantes sur les questions relatives aux LGBTI roms, telles que la [Plateforme internationale LGBTIQ-Roms](#) ;
- intégrer les besoins et les difficultés des jeunes, des femmes et des personnes LGBTI roms et de ceux de la communauté des Gens du voyage, tout en gardant à l'esprit les spécificités de ces groupes ;
- mentionner spécifiquement les jeunes, les femmes et les personnes LGBTI roms et ceux de la communauté des Gens du voyage dans tous les documents stratégiques.

Lutter contre l'antitsiganisme et la discrimination et favoriser une égalité réelle et effective

Recommandations adressées au Conseil de l'Europe

- modifier le discours sur les questions relatives aux Roms : de victimes à défenseurs des droits humains ;
- sensibiliser davantage les Roms et les Gens du voyage aux modalités de signalement des discriminations et des violations des droits humains ;
- renforcer la capacité des organisations de la société civile des Roms et des Gens du voyage d'utiliser les outils de signalement existants et les normes du Conseil de l'Europe dans leurs travaux ;
- soutenir la poursuite du programme conjoint JUSTROM de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe dans un plus grand nombre d'États membres, bon exemple de la manière de lutter efficacement contre les violations des droits humains ;
- utiliser systématiquement les termes antitsiganisme, intolérance, xénophobie et autres par souci de cohérence et de compréhension commune ;
- soutenir les initiatives de lutte contre le discours de haine en ligne ;
- accorder une attention particulière aux groupes confrontés à une discrimination croisée aggravée par l'antitsiganisme, comme le sexisme, l'homophobie, la transphobie, etc. ;
- renforcer la capacité des ONG roms de reconnaître et de signaler l'antitsiganisme et de saisir la justice ;
- intégrer l'antitsiganisme dans l'ensemble des stratégies et documents d'orientation pertinents du Conseil de l'Europe ;
- reconnaître les bonnes pratiques des États membres en matière de lutte contre l'antitsiganisme et les promouvoir dans tous les États membres ;
- suivre de près et défendre les droits des Roms et des Gens du voyage dans les situations de crise, telles que la guerre russe contre l'Ukraine.

Recommandations adressées aux États membres du Conseil de l'Europe

- modifier le discours sur les questions relatives aux Roms : de victimes à défenseurs des droits humains ;
- sensibiliser davantage les communautés roms aux modalités de signalement des discriminations et des violations des droits humains ;
- utiliser systématiquement les termes antitsiganisme, intolérance, xénophobie et autres par souci de cohérence et de compréhension commune ;
- accorder une attention particulière aux groupes confrontés à une discrimination croisée aggravée par l'antitsiganisme, comme le sexisme, l'homophobie, la transphobie, etc. ;
- soutenir les initiatives de lutte contre le discours de haine en ligne ;
- organiser des formations spécifiques sur la question de l'antitsiganisme pour les organismes de

- promotion de l'égalité et les institutions nationales des droits de l'homme ;
- suivre de près et défendre les droits des Roms et des Gens du voyage dans les situations de crise, telles que la guerre russe contre l'Ukraine ;
- s'inspirer de l'exemple de la Macédoine du Nord en ce qui concerne l'*actio popularis*, qui permet aux organisations de la société civile de saisir les tribunaux au nom d'une personne ou d'un groupe ;
- appliquer les plans, les documents et la législation existants, et n'en créer de nouveaux qu'en cas d'insuffisances sur la plan de la législation ou des politiques.

Recommandations adressées aux organisations de la société civile

- modifier le discours sur les questions relatives aux Roms : de victimes à défenseurs des droits humains ;
- sensibiliser davantage les communautés roms aux modalités de signalement des discriminations et des violations des droits humains ;
- utiliser systématiquement les termes antitsiganisme, intolérance, xénophobie et autres par souci de cohérence et de compréhension commune ;
- accorder une attention particulière aux groupes confrontés à une discrimination croisée aggravée par l'antitsiganisme, comme le sexisme, l'homophobie, la transphobie, etc. ;
- s'inspirer de l'exemple de la Macédoine du Nord en ce qui concerne l'*actio popularis*, qui permet aux organisations de la société civile de saisir les tribunaux au nom d'une personne ou d'un groupe ;
- soutenir les initiatives de lutte contre le discours de haine en ligne ;
- suivre de près et défendre les droits des Roms et des Gens du voyage dans les situations de crise, telles que la guerre russe contre l'Ukraine.

Soutenir la participation démocratique des Roms et des Gens du voyage et renforcer la confiance et la responsabilisation des citoyens

Recommandations adressées au Conseil de l'Europe

- rendre les travaux des écoles politiques roms plus visibles et promouvoir un quota obligatoire de femmes parmi les participants ;
- créer un réseau d'anciens élèves des écoles politiques roms afin d'assurer la connectivité et la mise en réseau des participants ;
- améliorer la coordination entre les organisations roms et celles des Gens du voyage et les parties prenantes en organisant des réunions régulières ;
- assurer la pérennité et l'appropriation des résultats des programmes ROMACT et ROMACTED au sein des collectivités locales et autres partenaires ;
- renforcer la capacité des autorités locales et des administrations autonomes d'élaborer et de mettre en œuvre des projets ainsi que des politiques et des mesures pertinentes en vue de l'inclusion sociale des Roms ;
- procéder à une évaluation des besoins et définir une situation de référence en vue de comparaisons ultérieures pour assurer un format approprié et pertinent avant d'ouvrir des écoles politiques roms dans d'autres pays ;
- prédéfinir le type d'école et de groupe cible au cas par cas (engagement civique, habilitation des électeurs, préparation des futurs candidats, sensibilisation aux recensements, etc.) ;
- assurer un suivi après la fermeture de chaque école politique rom.

Recommandations adressées aux États membres du Conseil de l'Europe

- donner aux Roms et aux Gens du voyage des informations opportunes et adéquates sur les processus politiques et décisionnels et mener des activités de sensibilisation ;
- assurer la participation effective de tous les groupes de la société et les inclure dans les processus de prise de décision à tous les niveaux en utilisant les méthodologies ROMACT / ROMACTED ;

- assurer la pérennité et l'appropriation des résultats des programmes ROMACT et ROMACTED au sein des collectivités locales et autres partenaires ;
- inclure les Roms et les Gens du voyage dans les entreprises numériques et les programmes écologiques.

Recommandations adressées aux organisations de la société civile

- donner aux Roms et aux Gens du voyage des informations opportunes et adéquates sur les processus politiques et décisionnels et mener des activités de sensibilisation.

Soutenir l'accès des Roms et des Gens du voyage à une éducation et à une formation inclusives et de qualité

Recommandations adressées au Conseil de l'Europe

- former les enseignants, les travailleurs sociaux et la police à l'intelligence artificielle, à la culture numérique et à d'autres compétences innovantes, et les doter de compétences en matière de droits humains et de multiculturalisme ;
- promouvoir les cours de langue romani à tous les niveaux de l'enseignement dans les États membres du Conseil de l'Europe ;
- garantir la qualité du travail des médiateurs scolaires roms et veiller à ce qu'ils soient en nombre suffisant en assurant un suivi de leurs besoins et des difficultés auxquelles ils font face ;
- promouvoir et mettre en valeur les Roms et les Gens du voyage qui réussissent à tous les niveaux d'enseignement ;
- multiplier les initiatives visant à assurer une transition réussie entre les études et la vie active ;
- suivre les projets éducatifs du Conseil de l'Europe et de l'UE, tels que INSCHOOL, et favoriser des pratiques qui rendent l'école accueillante pour les enfants.

Recommandations adressées aux États membres du Conseil de l'Europe

- se concentrer sur les besoins et les interactions de l'ensemble de la communauté et de l'environnement scolaires, y compris les élèves, les parents et les enseignants ;
- remédier à la pénurie d'enseignants dans les États membres ;
- former les enseignants, les travailleurs sociaux et la police à l'intelligence artificielle, à la culture numérique et à d'autres compétences innovantes, et les doter de compétences en matière de droits humains et de multiculturalisme ;
- créer des programmes ciblés sur l'alphabétisation et l'aptitude des parents roms et des parents de la communauté des Gens du voyage à se servir des outils numériques afin d'accompagner la scolarité de leurs enfants ;
- redoubler d'efforts pour accroître le nombre d'enseignants roms et d'enseignants de la communauté des Gens du voyage en leur réservant des places à l'université et en leur proposant des bourses et des programmes de tutorat ;
- promouvoir les cours de langue romani à tous les niveaux de l'enseignement dans les États membres ;
- garantir une éducation de qualité dans les zones ségréguées où les enfants roms sont soumis à une ségrégation explicite ou implicite ;
- créer des synergies entre les établissements scolaires et la société civile afin d'inclure les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux en utilisant un cadre commun, des codes d'éthique et des lignes directrices à l'intention des éducateurs ;
- garantir une éducation de qualité aux enfants roms et à ceux de la communauté des Gens du voyage pendant les crises, en les dotant d'outils et de compétences numériques ;
- porter la durée de l'enseignement préscolaire obligatoire à 4 ans afin d'améliorer les compétences socio-émotionnelles avant l'entrée à l'école élémentaire ;
- garantir la qualité du travail des médiateurs scolaires roms et veiller à ce qu'ils soient en nombre

- suffisant en assurant un suivi de leurs besoins et des difficultés auxquelles ils font face.
- veiller à ce que les enfants roms ne soient pas laissés pour compte en raison d'obstacles linguistiques en leur proposant des cours de langue gratuits (en romani et dans la langue majoritaire) ;
- encourager les enseignants roms et autres à utiliser le matériel pédagogique existant sur l'histoire, les arts et la culture des Roms et des Gens du voyage ;
- promouvoir et mettre en valeur les Roms et les Gens du voyage qui réussissent à tous les niveaux d'enseignement ;
- multiplier les initiatives visant à assurer une transition réussie entre les études et la vie active.

Recommandations adressées aux organisations de la société civile

- former les enseignants, les travailleurs sociaux et la police à l'intelligence artificielle, à la culture numérique et à d'autres compétences innovantes, et les doter de compétences en matière de droits humains et de multiculturalisme ;
- créer des synergies entre les établissements scolaires et la société civile afin d'inclure les enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques en utilisant un cadre commun, des codes d'éthique et des lignes directrices à l'intention des éducateurs.

Conclusions

Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)

Le rapport d'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) vise à fournir une vue d'ensemble des réalisations et des activités dans chaque domaine prioritaire entre l'adoption du plan le 22 janvier 2020 et le 31 décembre 2022. Même si les effets négatifs de la covid-19 ont entraîné certains retards dans la mise en œuvre, des progrès significatifs ont été réalisés dans les trois domaines prioritaires et les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage ont été mieux intégrées dans les travaux de l'ensemble de l'Organisation. En renforçant la capacité des autorités locales et des États membres de mieux répondre aux besoins des Roms et des Gens du voyage pendant la pandémie, en responsabilisant les femmes roms et celles de la communauté des Gens du voyage et en augmentant la participation des Roms et des Gens du voyage aux processus décisionnels, le Plan d'action stratégique a contribué à modifier positivement la situation des Roms et des Gens du voyage au cours des deux dernières années. Plusieurs publications et recommandations ont été rendues publiques ou sont en cours de rédaction. Les recommandations adoptées ont été présentées et sont détaillées ci-dessous. Parmi celles à venir figurent des normes sur l'égalité des femmes et des filles roms et de celles de la communauté des Gens du voyage et la participation politique active des minorités nationales dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités ainsi que la participation politique active des jeunes des minorités nationales. Le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) travaille sur la Recommandation CM/Rec(2020)2 sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques au niveau national. Parmi les autres faits marquants, citons les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme relatives aux Roms et aux Gens du voyage, notamment sur la ségrégation scolaire, le profilage ethnique et les violences policières, l'interdiction de la mendicité, les expulsions forcées et la discrimination. Le programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe sur l'accès des femmes roms à la justice (JUSTROM) a pris fin en février 2022 et a suscité des réactions positives des participants. Les activités menées dans le cadre du [Programme JUSTROM](#) reposaient sur quatre piliers : l'autonomisation des femmes roms, la mise à disposition d'informations et d'une aide juridique, le développement des ressources professionnelles et le renforcement des synergies et des partenariats. Le programme a bénéficié à plus de 20 000 personnes et a permis de sensibiliser de nombreuses femmes roms et d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances. Il a aussi permis de renforcer les capacités de nombreux professionnels du droit, l'objectif étant de laisser un héritage à toutes les parties prenantes et partenaires nationaux et internationaux concernés du programme JUSTROM

pour qu'ils s'approprient les travaux et les poursuivent sous une forme différente. Au cours de la période considérée, les échanges entre pairs et les réunions intergouvernementales prévues en présentiel ont pâti du confinement et de l'interdiction de déplacement en Europe. Toutefois, nombre d'entre eux ont été remplacés, dans la mesure du possible, par des réunions en ligne et des webinaires, et par une collaboration plus étroite avec les communautés locales les plus touchées par les effets de la pandémie. En outre, malgré la pandémie de covid-19, l'Équipe Roms et Gens du voyage est parvenue à organiser une manifestation importante, à savoir la [8^e Conférence internationale des femmes roms](#) en novembre 2021 à Strasbourg.

La Recommandation CM/Rec(2022)16 du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine a été adoptée le 20 mai 2020. La [10^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage](#) a porté sur le discours de haine et ses effets sur les communautés des Roms et des Gens du voyage ainsi que sur des mesures efficaces et globales de lutte contre ce fléau, notamment par un renforcement du rôle et des outils de la société civile des Roms et des Gens du voyage.

La 14^e réunion du Dialogue a été l'occasion pour la société civile des Roms et des Gens du voyage de donner son opinion sur le rapport d'examen à mi-parcours. Les organisations de la société civile participant à la réunion ont indiqué que l'égalité de traitement par les fonctionnaires et les prestataires de soins de santé pourrait encore être améliorée, car la pandémie de covid-19 a accentué les effets négatifs du racisme envers les Roms et les Gens du voyage. L'application des [12 principes de bonne gouvernance](#) a été très appréciée, car ces principes visent à renforcer les valeurs démocratiques telles que les droits humains, la diversité culturelle et la cohésion sociale, dans le droit fil de la priorité du Plan d'action stratégique de promouvoir la confiance et la responsabilisation des citoyens.

Si l'adoption de plans nationaux de mise en œuvre va dans le sens d'un engagement politique plus fort pour améliorer la situation des Roms et des Gens du voyage dans les États membres, le suivi des résultats reste un point important à améliorer, de même que la pérennisation des programmes et des projets mis en œuvre. Bien que le Plan d'action stratégique prenne en considération les besoins transversaux des groupes spécifiques au sein de la communauté rom et de celle des Gens du voyage, la société civile a également exprimé le besoin impérieux de mettre au point et de financer des programmes ciblant davantage les spécificités des femmes et des groupes LGBTI roms en particulier.

Progrès sur les questions transversales – Discrimination multiple et intersectionnalité dans la mise en œuvre

Un projet de recommandation sur la participation des jeunes roms a été élaboré pour être soumis à l'adoption par le Comité des Ministres. Il est urgent d'adopter une telle recommandation, car les jeunes roms peuvent être confrontés à des discriminations multiples fondées sur leur origine ethnique, leur âge, leur genre, leur identité sexuelle, leur religion, leur condition sociale, etc. Les jeunes roms font partie des groupes les plus vulnérables (en particulier les filles roms et les Roms LGBTI) et n'ont pas accès à la participation politique et publique. Cette recommandation vise à répondre aux divers besoins des jeunes roms et à adresser des recommandations concrètes aux États membres du Conseil de l'Europe pour assurer la participation des jeunes roms.

Lors de la [13^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage « Défendre les droits des enfants des Roms et Gens du voyage »](#) tenue les 10-11 mai 2022, les droits de l'enfant en tant que catégorie spécifique des droits de l'homme ont été le thème principal, en réponse au fait que de nombreux enfants en Europe, en particulier les enfants roms et ceux de la communauté des Gens du voyage, se trouvent aujourd'hui dans des situations de grande vulnérabilité, notamment en raison de situations de crise et d'urgence : difficultés économiques, pandémie mondiale et invasion de l'Ukraine par la Russie. Les gouvernements, le Conseil de l'Europe et les organisations de la société civile des Roms et des Gens du voyage doivent garantir les droits de l'enfant et les approches fondées sur l'État de droit. Les recommandations soulignent la nécessité d'établir des plans d'action conjoints entre les États membres, le Conseil de l'Europe et la société civile des Roms et des Gens du voyage, d'adopter des approches et des

réponses antidiscriminatoires face aux violations actuelles des droits des Roms et des enfants en Ukraine et dans les États membres, d'appeler les organisations internationales et la société civile des Roms et des Gens du voyage à protéger et à promouvoir les droits des enfants roms et de ceux de la communauté des Gens du voyage dans les situations de crise, et d'appliquer des approches sensibles au genre dans le cadre de la promotion de leurs droits.

La [8^e conférence internationale des femmes roms a été organisée du 24 au 26 novembre 2021](#) afin de discuter de la protection des droits humains et de la dignité des femmes roms et de celles de la communauté des Gens du voyage. Faire progresser l'inclusion des femmes et des filles des communautés de Roms et de Gens du voyage est non seulement un impératif relevant des droits humains mais aussi une composante essentielle de la réponse que les États peuvent apporter aux problèmes qu'ils rencontrent. La conférence a été l'occasion de tirer des conclusions de premier plan et d'adresser des recommandations à tous les niveaux. Par exemple, faute de documents d'identité, de nombreuses réfugiées roms n'ont pas accès à leurs droits fondamentaux, ce qui les expose à des risques de violence ou de traite ; il est donc fondamental de délivrer des certificats de naissance, que la mère soit ou non enregistrée. En outre, les restrictions d'accès à l'enseignement en ligne exposent les filles au risque d'abandon scolaire et augmentent la probabilité de mariages précoces, ce qu'il conviendrait d'éviter en donnant aux filles roms les outils d'apprentissage nécessaires et en prenant les mesures gouvernementales voulues pour garantir les principes de non-discrimination et d'égalité des genres. La faible représentation des femmes roms et de celles de la communauté des Gens du voyage dans la vie publique et politique continue d'influer sur la manière dont elles peuvent faire entendre leur voix. La participation de la société civile et la représentation politique des groupes minoritaires étant essentielles au bon fonctionnement de la démocratie, les autorités doivent en permanence renforcer les travaux des différentes structures et s'engager, notamment en fixant des quotas de représentation au sein des conseils locaux et des parlements nationaux.

Les participants ont attiré l'attention sur la nécessité de prendre en considération la santé mentale des groupes les plus exposés aux traumatismes, tels que les LGBTI et les réfugiées roms. Plusieurs membres de la société civile ont avancé la possibilité d'examiner les expériences et les besoins des femmes et des groupes LGBTI roms de manière plus efficace dans le Plan d'action stratégique. Des instruments sont notamment nécessaires pour améliorer la situation des femmes transgenres, des travailleurs du sexe et des personnes handicapées roms et de ceux de la communauté des Gens du voyage.

Lutter contre l'antitsiganisme et la discrimination et favoriser une égalité réelle et effective

En tant que domaine d'action prioritaire, le Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) vise à lutter contre l'antitsiganisme en adoptant une approche fondée sur les droits de l'homme par l'intermédiaire des normes et des instruments de l'Organisation et en favorisant leur application, leur mise en œuvre et leur suivi, l'effet souhaité étant de faciliter l'accès à la justice. Il a aussi pour objet de lutter contre l'antitsiganisme en renforçant les capacités des autorités nationales, régionales et locales et de la société civile, et en responsabilisant des groupes donnés, tels que les femmes et les jeunes roms et ceux de la communauté des Gens du voyage.

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) définit le profilage racial ou ethnique dans sa Recommandation de politique générale n° 11 sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans les activités de la police comme « [l]'utilisation par la police, sans justification objective et raisonnable, de motifs tels que la race, la couleur, la langue, la religion, la nationalité ou l'origine nationale ou ethnique dans des activités de contrôle, de surveillance ou d'investigation ». Bien qu'il ne soit pas nouveau, ce phénomène reste très répandu dans l'ensemble des États membres du Conseil de l'Europe malgré une prise de conscience croissante de la nécessité de le combattre, favorisée par une jurisprudence toujours plus abondante. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a reconnu l'importance de prendre des mesures face à ce problème qui touche de manière disproportionnée les Roms et les Gens du voyage en adoptant la [Résolution sur le profilage ethnique en Europe : une question très préoccupante](#). Au cours de la réunion, il a été souligné que l'adoption de mesures contre le profilage racial et ethnique est inévitable dans la lutte contre l'antitsiganisme.

Le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) a été consulté dans le cadre du processus de rédaction de la Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine. Son rapporteur sur l'antitsiganisme et le discours de haine a rappelé comment les Roms et les Gens du voyage étaient touchés par le discours de haine et a présenté la Recommandation. La [Recommandation CM/Rec\(2022\)16 du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine](#), rédigée par le Comité d'experts sur la lutte contre le discours de haine, ADI/MSI-DIS, a été adoptée en mai 2022 et comprend des lignes directrices à l'intention des États membres sur les points suivants : sensibiliser au discours de haine et parvenir à une conception commune du phénomène ; lutter contre le discours de haine par des mesures adaptées et proportionnées ou une combinaison de différentes approches pour prévenir les violations des droits humains ; créer un environnement sûr et propice au débat public et à la communication ainsi que dans les domaines privés ; garantir des mesures juridiques pour combattre le discours de haine hors ligne et en ligne ; élaborer une série de recommandations pour les acteurs étatiques et non étatiques ; et, enfin, continuer de faciliter le signalement des discours de haine. Même si de nombreux progrès ont été accomplis, il a été conclu que les responsables politiques et les autorités nationales, régionales et locales n'ont toujours pas conscience de ce que représentent réellement l'antitsiganisme et le discours de haine. Certains représentants de la société civile ont indiqué que certains responsables politiques continuaient de tenir des propos ouvertement antitsiganes sans que cela n'entraîne de conséquences. **Il a été recommandé d'harmoniser la définition et la sanction légale de l'antitsiganisme et du discours de haine dans l'ensemble des États membres.** L'Espagne et la Roumanie ont adopté une législation relative à la lutte contre l'antitsiganisme et, même si cette évolution est positive, les lois existantes devraient faire l'objet d'un débat critique, les lacunes potentielles devraient être recensées et l'application de la loi devrait être renforcée.

En 2020, l'Équipe Roms et Gens du voyage du Conseil de l'Europe a publié la Boîte à outils pour les fonctionnaires de police : normes du Conseil de l'Europe sur les crimes à motivation raciste et la non-discrimination. Cette publication présente notamment la jurisprudence applicable de la Cour européenne des droits de l'homme et a pour objectif d'aider les fonctionnaires de police à mieux comprendre les violations des droits de l'homme, à enquêter et à poursuivre les auteurs. Cette formation présente un avantage majeur, souligné par le coauteur de l'Outil, Dezideriu Gergely, dans la mesure où elle permet aux fonctionnaires de police de mieux comprendre les interactions entre vulnérabilité, discrimination et obligations connexes de la police ainsi que le contexte et les pratiques européens et nationaux en matière de discrimination et de crimes à motivation raciste.

Il ne faut pas exclure les arts et la culture des Roms et des Gens du voyage des débats si l'on veut lutter contre les effets négatifs de l'antitsiganisme. L'Institut européen des Roms pour les arts et la culture (ERAC), cofondé par le Conseil de l'Europe, est un acteur essentiel qui contribue à la réalisation de la priorité clé du Plan d'action stratégique relative à la lutte contre l'antitsiganisme. Depuis deux ans, l'ERAC organise plusieurs événements et contribue à différentes publications et travaux en raison de ses compétences en matière d'art et de culture roms. A notamment été présentée lors de la réunion la [Conférence internationale sur le discours de haine et l'antitsiganisme dans les médias](#) (mars 2021), organisée conjointement avec le Conseil de l'Europe. L'ERAC est aussi membre du groupe de rédaction chargé d'élaborer un programme de renforcement des capacités et des outils favorisant la mise en œuvre de la [Recommandation CM/Rec\(2020\)2](#) sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques. Il a coorganisé une séance commémorative sur le thème [Vaincre l'antitsiganisme en Europe](#) en avril 2021 à Belgrade.

La société civile des Roms et des Gens du voyage a repris à son compte l'idée selon laquelle la promotion des arts et de la culture des Roms et des Gens du voyage était un facteur essentiel dans la lutte contre l'antitsiganisme. Les communautés de Roms et de Gens du voyage ne cessent d'exprimer la nécessité de créer des espaces où promouvoir leurs traditions et leur culture et organiser diverses manifestations artistiques. Étant donné que l'histoire et la culture des Roms et des Gens du voyage ne sont pas toujours intégrées dans les programmes scolaires nationaux (ou si elles le sont, sont parfois mal représentées), la société civile des Roms et des Gens du voyage préconise d'insérer l'histoire, les arts et la culture des Roms et

des Gens du voyage dans les programmes scolaires, sur la base de la dignité, de la diversité et de l'autoreprésentation.

Soutenir la participation démocratique des Roms et des Gens du voyage et renforcer la confiance et la responsabilisation des citoyens

Par l'intermédiaire des programmes conjoints [ROMACTED](#) et [ROMACT](#) du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, le Conseil de l'Europe vise à renforcer la gouvernance démocratique locale, à développer la volonté politique et la capacité des administrations locales et à stimuler l'autonomisation des communautés roms locales afin qu'elles contribuent à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des plans et des projets visant à les insérer dans la société. Les programmes sont mis en œuvre en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Macédoine du Nord, en Serbie, en Türkiye et au Kosovo* (ROMACTED), et respectivement en Bulgarie et en Roumanie (ROMACT). Les responsables des programmes ROMACT et ROMACTED au sein de l'Équipe Roms et Gens du voyage ont donné un aperçu de la structure et de la mise en œuvre actuelle des programmes dans les différents pays, en présentant certaines des réalisations, notamment en Bulgarie et en Roumanie, où ROMACT a été mis en œuvre dans 148 communes. ROMACT a organisé au total 827 séances de formation et de mentorat pour les autorités locales et les membres de la communauté et a aidé les municipalités à faire des demandes de financement pour 225 projets visant à améliorer les conditions de vie des Roms. En outre, la Macédoine du Nord a été présentée comme un exemple de bénéficiaire du programme ROMACTED, les deux premières années de la phase II ayant permis de marquer des étapes importantes et de tirer des enseignements.

Parmi les observations et les demandes formulées par la société civile des Roms et des Gens du voyage, on peut citer le fait que les programmes ROMACT et ROMACTED sont très appréciés et qu'ils devraient être mis en œuvre dans un plus grand nombre de pays. Leur exécution serait pertinente dans d'autres pays (dont la Grèce qui a l'intention de demander la mise en place du programme ROMACT), car les autorités locales sont parfois confrontées à des difficultés en matière d'inclusion des Roms. Les participants ont aussi souhaité savoir comment et à qui faire part de leur intérêt pour participer à ces programmes.

En ce qui concerne les [écoles politiques roms](#) (qui visent à former les citoyens roms pour les rapprocher des organes de décision locaux, nationaux et européens), la société civile rom a exprimé la nécessité de mettre en œuvre ce programme dans d'autres pays également. Étant donné que les résultats des écoles politiques roms sont très prometteurs et ont un effet réel dans les communautés roms et sur les processus de prise de décisions, la société civile rom insiste pour étendre la liste des pays bénéficiaires du programme. Les représentants de l'Équipe des Roms et des Gens du voyage ont reconnu que cette mesure pourrait être examinée plus avant.

Promotion de l'accès des Roms et des Gens du voyage à une éducation et à une formation inclusives et de qualité

Afin de reconnaître la présence historique de longue date et la contribution des Roms et des Gens du voyage, le Comité des Ministres a adopté en juillet 2020 la Recommandation [CM/Rec\(2020\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques](#). Le projet [INSCHOOL](#) du Conseil de l'Europe a suscité des réactions positives dans la société civile, de nombreux participants s'accordant à reconnaître que le soutien et l'autonomisation en matière d'éducation étaient la clé de l'amélioration de la situation des enfants roms et des enfants des Gens du voyage. Certaines des réalisations d'INSCHOOL ont été présentées au cours de la réunion, dont une formation internationale dispensée de mars à juin 2021 afin de mieux faire comprendre aux participants l'intérêt de la mise au point de ressources de formation dans le cadre de l'éducation inclusive, de traductions tchèque et roumaine et de la refonte graphique de l'index d'inclusion : guide pour un développement scolaire guidé par des valeurs inclusives afin de permettre une meilleure compréhension des principales valeurs et approches de l'éducation inclusive par les enseignants et les professionnels de l'éducation ; et la réduction des difficultés rencontrées par les établissements scolaires en raison de l'épidémie de covid-19 par l'offre de subventions à la suite d'une évaluation des besoins et d'un réajustement du système de subventions.